



Conseil économique et social

Distr. limitée
11 février 2020
Français
Original : anglais

Pour décision

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Première session ordinaire de 2020

11-13 février 2020

Point 8 de l'ordre du jour

Projet de décision présenté au Conseil d'administration

Reconduction de l'Initiative pour l'autonomie en matière de vaccins et de son fonds autorenouvelable

Le Conseil d'administration

Approuve la reconduction de l'Initiative pour l'autonomie en matière de vaccins pour une période de cinq ans allant de 2021 à 2025, conformément aux dispositions du document original qu'il approuvé en 1991 ([E/ICEF/1991/P/L.41](#)) et aux modifications qu'il y a apportées dans sa décision 2015/5.

